NAÂMA

30 cas de leishmaniose en deux mois

La leishmaniose, cette maladie cutanéo-muqueuse qui a fait une régression en 2012, demeure un grave problème de santé publique, dans certaines zones rurales des communes de la wilaya de Naâma.

La maladie a connu une régression de 30% par rapport à l'année écoulée, soit 587 cas en 2012, contre 892 cas enregistrés en 2011 ; alors que 30 cas sont enregistrés durant les deux premiers mois de 2013 dans les zones pastorales, indique un bilan de la Direction de la santé de la wilaya de Naâma.

Cette maladie a fait un ravage à travers les zones éparses de plusieurs communes, où des dizaines de personnes ont été atteintes de ce virus, dont les séquelles et les cicatrices restent apparentes après guérison. La leishmaniose cutanée se compose de deux groupes : Oriental (leishmania tropica) et Sud américain (leishmania brasilia). Elle est appelée chez nous le bouton d'Orient (ou le bouton de Biskra), qui siège sur les régions découvertes et se présente sous la forme d'une papille excavée, croûteuse, responsable d'une cicatrice inesthétique. Le virus provient, selon les analyses microscopiques, de piqûres des phlébotomes, un insecte de petite taille des pays tropicaux, qui se nourrit de sang qu'il projette par piqûres sur la peau, provoquant ainsi des démangeaisons. Cette espèce de parasite est le vecteur de la leishmaniose.

Le traitement doit lutter contre la surinfection, et le vaccin du B.C.G est, selon les études, pratiqué chez les sujets qui sont atteints de la leishmaniose. Tout de même, et pour éviter d'arriver au dernier stade de la maladie, la Direction de santé publique avec la collaboration des services agricoles et les services d'hygiène des communes, mèneront à partir de la fin de ce mois de mars, une campagne de lutte contre le phlébotome qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de mai. Une phase d'aspersion d'insecticides qui touchera toutes les zones rurales de la wilaya. De ce fait, elle appelle la population à faciliter la tâche aux agents pulvérisateurs afin de pouvoir accéder aux habitations et les informe que les produits utilisés sont d'une grande efficacité contre le virus et sans danger pour l'être humain.

De même qu'une campagne d'abattage de chiens errants y est prévue. Dans tous les cas, la prévention, elle, demeure toujours l'aspect primordial pour épargner des vies humaines.

B. Henine

SIDI BEL-ABBÈS

Sit-in des professeurs d'EPS, de musique et d'arts plastiques devant la Direction de l'éducation

Dans la journée de dimanche dernier, les abords de la Direction de l'éducation de Sidi Bel-Abbès ont connu une grande effervescence avec le regroupement de dizaines de professeurs d'éducation physique, artistique, arts plastiques et musique venus manifester leur mécontentement.

Ces enseignants dénoncent la convention du 12 septembre 2005, signée par les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur les privant de formation pour accéder à d'autres postes.

Les protestataires demandent leur intégration au poste de professeur principal pour ceux ayant cumulé 10 années de service et d'enseignant formateur pour ceux ayant exercé pendant plus de 20 ans.

Ces professeurs menacent de boycotter les compositions du 3e trimestre et les épreuves du BEM dans le cas où leurs doléances n'auront pas abouti jusque-là.

Dans la même journée et à leurs côtés, des enseignants ayant réussi au concours en août dernier, en vue de leur intégration définitive et se voyant écartés et remplacés par d'autres professeurs détenteurs d'un master, ont tenu un sit-in devant l'académie pour manifester leur mécontentement.

A. M.

L'ambassadeur de l'Inde en visite à Relizane

L'ambassadeur de l'Inde, Kuldeep Singh Bhadraj, était dimanche à Relizane où il a été reçu par M. Kadi Abdelkader, premier responsable de la wilaya, ainsi que des responsables et des élus locaux.

Le diplomate indien a ensuite eu droit à un large aperçu sur les potentialités diverses de la wilaya de Relizane, notamment en matière d'investissement.

Les possibilités d'échanges entre les deux pays dans les domaines économique et commercial ont été également abordées avant que l'ambassadeur ne se rende sur le site du projet du dédoublement de la voie, sur une distance de 85 kilomètres, reliant la ville de Boukadir (extrême limite de Chlef) et Yellel (extrême limite de Relizane), où il prit connaissance du processus de ce projet

L'hôte de la wilaya a eu droit à une visite guidée à la villa d'hôtes où il a exprimé sa profonde admiration pour la copération entre les deux pays.

Les Indiens sont prêts à tisser des relations de coopération avec les opérateurs économiques de la région de l'Ouest et marquer ainsi leur présence.

L'ambassadeur de l'Inde, M. Kuldeep Singh Bhardwak, a ainsi exprimé la volonté de son pays de développer les relations avec l'Algérie, dans les différents domaines économiques. Il a également insisté sur les potentialités dont dispose la région de l'Ouest qui permettent un rapprochement entre les opérateurs économiques indiens et algériens.

A. Rahmane

MOSTAGANEM

Débat autour du plan d'aménagement du territoire de la wilaya

Une des premières phases du projet du plan d'aménagement du territoire de la wilaya (PATW) de Mostaganem qui se résume en l'occurrence en l'état des lieux, a été dévoilée au conseil de l'exécutif et des élus de la wilaya aux fins de son enrichissement.

Le chargé d'études du plan en question a ainsi fait le rapport détaillé de l'état des lieux et de la problématique sur lesquels seront fondées les orientations et les perspectives de développement de la wilaya, à l'horizon 2030.

Un exposé qui fait part d'un déséquilibre démographique marqué entre régions du même territoire, et d'un flux migratoire régional positif, particulièrement polarisé vers le chef-lieu de la wilaya. En d'autres termes, il était question de mettre en exergue les atouts et les potentialités susceptibles d'être valorisés, les contraintes avec lesquelles il va falloir conjuguer pour arrêter les perspectives, ainsi que les menaces qui pèsent sur le développement planifié.

Dans le débat, les intervenants reprocheront l'omission de nombre d'éléments et de paramètres clés. Il y va ainsi du facteur bioclimatique, caractérisé par l'extension d'une aridité rampante dont toute étude prospective devrait tenir compte.

Au même registre des critiques, on notera «l'oubli» de programmes structurants déterminants quant au développement, à l'instar des projets du tramway et du développement futur du réseau de chemin de fer et d'autres projets. A propos de l'érosion, on fera remarquer aux cadres de l'Anaat que la menace ne se cantonne pas uniquement à la zone montagneuse du Dahra, mais s'étend à tout le territoire de la wilaya qui subit encore de plein fouet, la conséquence fâcheuse de l'arrachage massif du vignoble initié depuis les années 1970.

Tel que suggéré par les présents, il a été convenu que d'autres séances de travail réunissant les directions de l'exécutif de la wilaya et des représentants d'associations soient tenues en vue de la concertation, pour une meilleure appréhension du diagnostic de base. Aussi s'est-on donné rendez-vous dans une quinzaine de jours pour une ultime mise au point.

A. B.

CHLEF

L'auteur d'un triple meurtre appréhendé

Le drame s'est déroulé au mois de juin dernier, à Béni-Rached, localité située à 40 km du chef-lieu de la wilaya de Chlef, quand un policier exerçant à M'sila était en permission chez lui. Il a tiré sur ses deux cousins et le mari de sa tante, les blessant mortellement, suite à un litige sur une parcelle de terrain familiale.

Le présumé auteur de cette tuerie, en cavale depuis l'été, vient d'être interpellé par les services de sécurité, à sa descente d'un transport en commun, au niveau du quartier El Houria, situé au nord de la commune de Chlef.

Medjdoub Ali

Publicité

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علني في أول درجة حضوري:

في الشكل: قبول إعادة الرجوع بعد الخبرة

في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال بتاريخ 08/12/2011 تحت رقم فهرس: 3975/11، المصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من قبل الخبير الدكتور بن عبد الله جعفر المختص في الأمراض العقلية وذلك بتاريخ 07/03/2012 والمودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 11 / 03 / 2012 تحت رقم 12 / 246 ، القضاء بالحجر على المدعى عليه نافع عبد الكريم المولود بتاريخ 31 / 12 / 1976 بالجزائر لأبيع محمد وأمه بن نافع فاطمة وتعيين المدعية بن نافع فاطمة مقدما عليه لتسيير شؤونه الإدارية والمالية و القضائية مع الأمر بنشر الحكم في لوحة إعلانات البلدية لمكان ميلاده والتأشير به على هامش عقد ميلاده بسعي من السيد وكيل الجمهورية لدى محكمة تيزي وزو مع تحميله المدعية المصاريف القضائية.

بذا صدر الحكم في الجلسة العلنية المنعقدة في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاهخ ورفع على أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

R 118652/B13

مكتب الأستاذ خليفي عبد العزيز موثق بأولاد ميمون ولاية تلمسان

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 28 / 02 / 2013 تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة من طرف السيدة يزيد حليمة والتي تحمل المواصفات التالية تسميتها م ش و ذ م م مدبحة يحيى زكرياء موضوعها: الإنتاج، خدمات مختلفة، التجارة بالجملة وبالتجزئة، الإستيراد والتصدير، الدبح والقطع الصناعي للحوم، القصابة، مذبحة صناعية، مقرها الإجتماعي: حي سيدي الصوفي أولاد ميمون (تلمسان) رأسمالها 100.000.00 دج مدتها 99 سنة مسيرتها السيد : يزيد حليمة.

نسختين للإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي بتلمسان

F04/03/013

CONDOLÉANCES

La famille Boughanem a appris avec tristesse le décès du gendre de la famille Boumghar

Amine Agaoua

ravi à la fleur de l'âge.

En cette pénible circonstance, elle présente à la famille ses condoléances les plus sincères et la prie de trouver ici l'expression de sa profonde sympathie.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»